



Le PORTAIL FAMILLE à votre service

Un portail famille est proposé par la ville de Sainghin-en-Weppes pour faciliter les démarches en ligne avec la possibilité de :

- > inscrire et modifier les réservations de son enfant aux services
- > consulter le planning
- > consulter et payer sa facture en cours
- > modifier ses coordonnées

Les modalités de fonctionnement du portail famille et des services péri-scolaire et extra-scolaire sont détaillées dans le règlement intérieur disponible sur le site de la ville.

Une fois, l'inscription de l'enfant à l'école effective, vous serez d'office intégré dans le portail famille. Vous recevrez un mail comprenant votre identifiant afin de créer votre compte et le guide utilisateur.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher du Guichet Unique au horaires d'ouverture de la mairie ou nous joindre au 03.20.58.17.58.